



Adapter la formation de nos ingénieurs à la mondialisation

PROPOSITIONS

- 1 Créer des ateliers incubateurs de créativité dans chaque école ou pour chaque regroupement d'écoles.**
- 2 Mettre en place des modules pratiques « création d'entreprise »** abordant notamment les questions de valorisation de l'innovation, de protection intellectuelle et de levée de fonds.
- 3 Créer de véritables doctorats orientés vers l'ingénierie.** Ces doctorats doivent être souples et permettre d'alterner périodes de recherche, d'enseignement ou en entreprise tout en facilitant la création de start-up.
- 4 Développer la présence physique des entreprises sur les campus.** Cours avec des intervenants professionnels, rencontres avec les start-up, partage de locaux avec des entreprises (notamment laboratoires de recherche).
- 5 Créer des centres scientifiques expérimentaux.** Chacune des initiatives d'excellence qui bénéficiera des fonds du Grand emprunt (7,7 Mds € de dotation en capital) devrait à terme disposer d'un centre de ce type. L'utilisation en serait partagée entre les différentes écoles ou universités partenaires.
- 6 Introduire aux concours des épreuves prenant en compte la personnalité des candidats.**



7 Généraliser les cours en anglais, et communiquer sur l'internationalisation des écoles.

Une part croissante de l'enseignement des grandes écoles doit désormais être intégralement dispensée en anglais (objectif : atteindre un taux supérieur à 50 % d'ici 5 ans) et en contrepartie, exiger à l'admission un niveau minimal au TOEFL fixé par chaque école. Publier régulièrement des indicateurs d'internationalisation de l'école.

8 Intégrer aux cursus des projets inter-écoles.

Chacun des pôles d'excellence bénéficiant du Grand emprunt devra proposer ce type de projet à ses élèves.

9 Généraliser les possibilités d'échanges de cours. Dans tous les PRES estampillés « pôles d'excellence » et bénéficiant du Grand emprunt, offrir la possibilité aux étudiants d'intégrer à leur cursus des cours dispensés dans d'autres écoles du PRES que la leur.

10 Créer des « licences d'ingénierie ».

En partenariat avec des universités, créer au sein des grandes écoles, éventuellement regroupées pour l'occasion, des licences donnant la possibilité d'intégrer via une filière dédiée (offrant un nombre conséquent de places) le cursus ingénieur des écoles ayant participé à cette création. Le mode de recrutement, bien que sélectif, doit favoriser l'accès aux boursiers.

INSTITUT
MONTAIGNE

